

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 47 (1974)

Heft: 7

Artikel: Des emballages perdus... et retrouvés

Autor: M.C.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-127650>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Escaliers hélicoïdaux en bois

Les escaliers hélicoïdaux Columbus, dans leur fabrication en aluminium, ont une réputation bien établie depuis longtemps. Ils prévalent comme escaliers de secours à l'extérieur des constructions et, à l'intérieur, par la facilité et la rapidité de leur installation d'un étage à l'autre.

En général, ils équipent des locaux professionnels, des dépôts et des combles. Dans les locaux d'habitation, les marches aluminium étaient, jusqu'à ce jour, recouvertes de tapis, ce qui contribue largement à rendre plus chaud et plus agréable le cadre de vie. Depuis peu, tapis et synthétique de garniture sont moins indispensables. En effet, Columbus livre désormais des escaliers en colimaçon en bois, et cela dans toutes les dimensions et pour n'importe quelle hauteur.

Comme leurs frères d'aluminium, les escaliers de bois sont livrés «prêts à la pose» selon un système Columbus. En un tournemain, la plaque de base en acier est bétonnée ou fixée solidement au sol. Les marches et les cales d'écartement sont rendues solidaires du noyau central. Les mains-courantes et le verrouillage définitif sont réalisés de la façon la plus simple, garantissant ainsi la solidité de l'ensemble. Le développement des marches, le départ, l'arrivée tout est fixé aisément grâce à des systèmes précis de réglage. La hauteur des marches est obtenue tout aussi aisément par des cales d'espacement.

Les escaliers en colimaçon Columbus en bois sont non seulement pratiques et agréables à l'œil, ils permettent encore de relier des plans superposés en n'utilisant qu'un minimum de place. Ils contribuent encore à la beauté esthétique des pièces d'habitation. Toutes ces qualités de simplicité, de bon goût, de solidité et de résistance sont néanmoins d'un prix très abordable. Il est certain qu'à l'avenir le bois des escaliers hélicoïdaux Columbus retiendra de plus en plus l'attention de tous ceux qui veulent allier le solide et l'agréable au pratique.



Des emballages perdus... et retrouvés

Consigner les emballages perdus. Faudra-t-il arriver à cette solution paradoxale pour lutter contre la prolifération des bouteilles en matière plastique? La part des matières plastiques dans les ordures ménagères, actuellement 4 % environ du tonnage, doit tripler d'ici à 1980.

Leur importance en volume est encore plus grande du fait de leur faible densité. Élastiques, la plupart des objets reprennent leur volume initial après compression. Légers, les sacs notamment se font particulièrement remarquer: ils s'envolent et se disséminent autour des décharges, se collent aux clôtures et ne sont pas, comme les papiers, détruits par l'eau de pluie.

Dans l'état actuel des connaissances, les matières plastiques ne sont pas biodégradables. On sait que l'air, aidé par les rayons ultraviolets, les oxyde et les rend cassantes: il peut ainsi les transformer en poussière... Mais on n'a pas encore trouvé les micro-organismes capables de les «digérer» et de les réintroduire dans le cycle naturel.

Seul le feu peut détruire les matières plastiques. Ce qui ne va pas sans difficultés. En fondant, les matières plastiques peuvent détériorer les incinérateurs. Et certaines, comme le polychlorure de vinyle (PVC) dont on fait notamment les bouteilles d'eau minérale, dégagent en brûlant du gaz chlorhydrique.

Reste le recyclage, la récupération des matières premières. Contrairement au verre (cassé) qui entre dans la fabrication du verre, les produits récupérés ne pourraient pas servir aux usages nobles des matières plastiques, comme l'emballage des liquides alimentaires. L'intérêt économique du recyclage est, d'autre part, difficile à évaluer, les coûts de fabrication des matières plastiques ou de récupération des produits de base étant très instables actuellement.

Ce que l'économie n'exige pas encore pourrait, en revanche, être réclamé par les protecteurs de l'environnement. Bien que le gouvernement ait renoncé pour l'instant à prélever une taxe sur les emballages qui aurait financé leur récupération, les professionnels et les pouvoirs publics étudient diverses solutions de collecte. Car le recyclage passe obligatoirement par le ramassage des emballages vides.

Tandis que les «fabricants d'eau», comme Evian, affirment qu'il est impensable d'abandonner le système de l'emballage perdu, et que les modes de consommation ont changé, on étudie sérieusement la collecte sélective des ordures ménagères.

Quelle méthode choisir? Faire rapporter les bouteilles vides par les consommateurs? Les industriels excluent de payer ce service, de «consigner» les emballages théoriquement perdus. Ils comptent sur le civisme (!) des usagers. Collecter à domicile? Cette solution sauvegarde mieux, à leurs yeux, les avantages de l'emballage perdu... mais elle coûte plus cher. La société des eaux minérales de Vittel doit tenter une expérience de ce genre.

L'ère de l'emballage «perdu et retrouvé» n'est pas pour demain.

M. Ch.

Le Monde, avril 1974